

A. Résumé

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables. Le Compartiment prendra en compte les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) lors de la sélection des opportunités d'investissement. Par exemple, le Compartiment considérera les aspects ESG dans le cadre de son processus de diligence raisonnable concernant une cible d'investissement potentielle.

La politique d'investissement du Compartiment contient des objectifs ESG généraux tels que les considérations environnementales, la sensibilisation des parties prenantes et les normes reconnues de bonne gouvernance d'entreprise. Ces objectifs sont intégrés dans la stratégie d'investissement du Compartiment afin de mieux gérer les risques, générer des rendements durables à long terme et promouvoir les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Le Compartiment respecte la liste d'exclusion définie par Norges Bank Investment Management (NBIM), également connue sous le nom de Fonds de pension norvégien. NBIM exclut les entreprises qui contribuent à des violations de normes éthiques fondamentales, fabriquent certains types d'armes, basent leurs activités sur le charbon ou produisent du tabac.

La stratégie d'investissement utilisée pour répondre aux considérations ESG du Compartiment est intégrée à la stratégie globale d'investissement du fonds. Le portefeuille du Compartiment sera géré conformément à une stratégie d'investissement active, avec un accent sur l'analyse fondamentale au niveau des entreprises et au niveau macro des sociétés émettrices des instruments dans lesquels le Compartiment prévoit d'investir. Dans le cadre de cette analyse fondamentale, les risques et/ou opportunités liés aux ESG seront évalués.

En plus de réaliser sa propre analyse interne, le Gestionnaire d'investissement utilise également une plateforme de durabilité tierce afin de fournir une analyse ESG quantitative pour tous les investissements et de surveiller activement l'alignement avec un large éventail de métriques de performance ESG, tant au niveau des entreprises qu'au niveau agrégé du portefeuille. Cette plateforme est principalement quantitative et constitue donc un outil précieux pour le suivi de la performance ESG dans le temps. Plus précisément, le Compartiment se concentre sur trois méthodologies principales. Les données et indicateurs de performance liés à chacune d'elles sont inclus dans la plateforme tierce utilisée.

Indicateurs de durabilité utilisés :

- Analyse des risques ESG
- Alignement du Fonds avec la taxonomie européenne
- Indicateurs des Principaux Impacts Négatifs (PAI) pour le Fonds

Sur la base du premier indicateur de durabilité mentionné ci-dessus (analyse des risques ESG), le Gestionnaire d'investissement vise à ce qu'au moins 50 % du portefeuille soit investi dans des entreprises ayant un « score ESG » minimum de 50 %, c'est-à-dire basé sur une analyse interne

quantitative. Cette analyse interne inclut plusieurs facteurs de durabilité afin de générer un score compris entre 0 et 100 % pour chaque entreprise/émetteur.

Le Compartiment est géré activement et utilise un indice de référence à des fins de comparaison de performance. Cependant, le Compartiment n'utilise pas spécifiquement un indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.